

www.cfdt-dassault.net

"C'est tout le malaise d'une génération qui s'est exprimé dans ce mouvement"

Dans une interview publiée dans Libération François Chérèque revient sur trois mois de conflit qui ont conduit au retrait du contrat première embauche. Et tire les premières leçons de ce mouvement.

Estimez-vous avoir remporté une importante victoire syndicale ?

Évidemment ! Et pour trois raisons. La première, c'est que nous avons mobilisé sur un thème unique. C'est une des leçons de ce mouvement : il est plus facile de mobiliser sur un motif très identifiant que sur l'emploi ou la défense des droits des salariés en général. Ensuite, l'unité syndicale a été très, très forte, y compris avec les organisations d'étudiants et de lycéens. Enfin, en face, notre interlocuteur a été particulièrement maladroit. Il n'a utilisé aucune possibilité du dialogue social pendant trois mois.

Allez-vous tenter de transformer l'essai en demandant l'abrogation du contrat nouvelles embauches ?

Aujourd'hui, la bagarre contre le CNE est sur le terrain juridique. Et au moment où le gouvernement veut un débat sur la sécurisation des parcours professionnels, il lui sera difficile de ne pas ouvrir le dossier du CNE. La CFDT le demandera.

Avec le CPE, Villepin pensait apporter une réponse au chômage des jeunes. En quoi s'est-il trompé ?

Le gouvernement avait mal posé le diagnostic de départ. Par exemple, sur le chiffre du chômage des moins de 26 ans, il est faux de dire que 22 % des jeunes sont au chômage. Rapporté à la classe d'âge des 16-25 ans, il est de 8 %, puisque l'écrasante majorité des jeunes poursuit des études, beaucoup plus que chez nos partenaires européens. De plus, leurs situations dans l'accès à l'emploi sont très diverses. Le CPE donnait une réponse unique à des situations différentes. Ainsi, 71 % des jeunes les plus qualifiés sont en CDI dans les deux ans suivant la fin de leurs études. En masquant le vrai problème de ceux qui sont en difficulté, le gouvernement a suscité la colère de ceux qui ne se sentaient pas, eux, en difficulté. Ce qu'il faut, c'est inventer des parcours différenciés vers l'emploi pour les jeunes, en fonction de leur histoire dans la formation et de leur histoire sociale.

Le 16 janvier, le Premier ministre lançait le CPE. Pensiez-vous ce jour-là obtenir son abrogation trois mois plus tard ?

Quand on mobilise, on espère toujours gagner. Mais je n'imaginais pas le refus total de dialogue que le gouvernement allait nous opposer. La seule attitude qui nous restait était la contestation. Personne ne pouvait prévoir que les mouvements successifs allaient être de plus en plus forts, jusqu'à la journée du 4 avril. C'est, je crois, le premier mouvement de ce type.

Il y a eu peu de grèves, même dans les transports publics...

Nous avons démontré qu'on pouvait être forts sans faire la grève. C'est aussi pour cela que ce mouvement est resté populaire tout au long de ces trois mois. On a pris soin d'y associer la population sans pour autant la handicaper dans ses déplacements. L'autre surprise, c'est le soutien massif des salariés du privé, notamment de jeunes salariés de petites entreprises, qui venaient pour la première fois à une manif. En fait, c'est tout le malaise d'une génération face à la précarité et ses conséquences qui s'est exprimé à l'occasion de ce mouvement contre le CPE.

On a vu les syndicats de salariés agir en étroite liaison avec les organisations de jeunes. Est-ce aussi une originalité de ce mouvement ?

Depuis quelques années, la CFDT a développé un contrat de coopération avec la Confédération étudiante. Il n'y a pas de raison que le type de syndicalisme que défend la CFDT ne se retrouve pas dans le syndicalisme étudiant. Avec les mouvements lycéens, la relation est un peu différente. Ils assurent une expression essentielle pour l'accès des jeunes à la citoyenneté.

Mais, lorsqu'il s'agit de mineurs, les organisations syndicales doivent être très prudentes, éviter les appels inconsidérés et prévenir les risques de dérapages. Lors des réunions de l'intersyndicale, les cinq grandes confédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC ont agi en organisations responsables, expliquant, par exemple, qu'on n'appelait pas comme cela à une grève générale. D'autres n'ont pas toujours été aussi claires. Que la FSU, principale fédération de syndicats d'enseignants, soutienne par principe toute forme d'action des lycéens et étudiants et propose d'emblée la grève générale ne me paraît pas très responsable. L'action syndicale doit aussi être un travail d'éducation populaire. Quand il y a eu certains débordements, à la fin du conflit, dans les gares ou à la porte des entreprises, comme chez Airbus, il y a eu peu de voix pour dire : « Attention, il y a des limites à ce que l'on peut faire. » Il est vrai que la leçon d'instruction civique n'est pas venue du sommet de l'État. Pendant deux mois, le Premier ministre a dit : « Il faut respecter les institutions. » Il a répété : « Le texte est voté, il faut l'appliquer ! » À l'arrivée, le président de la République promulgue et demande de ne pas appliquer la loi. Et on finit par un texte d'origine parlementaire, présenté par le Premier ministre !

La crise sociale n'a-t-elle pas révélé une crise des institutions ?

Les institutions fonctionnent selon les hommes qui les font fonctionner. Tous promettent de consulter les partenaires sociaux mais l'oublient ensuite. Quand j'ai rappelé au Premier ministre l'obligation, prévue par la loi Fillon de mai 2004, de laisser les partenaires sociaux négocier avant tout changement des règles sociales, il m'a répondu : « Je ne suis pas obligé, c'est seulement dans le préambule de la loi. » Nous sommes le seul pays en Europe à fonctionner comme ça.

Les syndicats seraient trop faibles pour s'engager dans une réforme...

Oui, le syndicalisme est faible en nombre d'adhérents, tout comme les partis politiques. Mais il faut relativiser en terme de représentativité électorale. Nous sommes dans un cercle vicieux : les syndicats sont trop faibles, donc le pouvoir politique prend les décisions, les syndicats ne peuvent que s'opposer, et on leur reproche d'être trop faibles pour participer à la décision. Il faut briser ce cercle. La réforme des retraites a été débattue pendant un an, puis négociée cinq mois. Elle est aujourd'hui appliquée. C'est la preuve que l'on peut s'engager.

La mobilisation réussie contre le CPE va-t-elle se traduire un regain d'adhésions syndicales ?

Depuis deux mois, les demandes d'adhésion affluent, et pas seulement chez les jeunes.

Ces trois mois annoncent-ils une recomposition du monde syndical autour de l'unité d'action retrouvée entre la CGT et la CFDT ?

Il est évident que lorsque les deux principales organisations syndicales françaises s'entendent sur un mode d'emploi, qu'elles sont capables de s'engager ensemble et, comme on dit au tarot, de « mener le petit au bout », cela marque dans notre pays. Maintenant, la question qui se pose est d'être aussi capables de mener le petit au bout sur des négociations. Si on peut en faire la démonstration, le syndicalisme français peut être transformé.

Aujourd'hui, on est au milieu du chemin.

Commentaires CFDT Dassault... Le CPE nous a donné l'occasion de démontrer que par des actions Intersyndicales, unitaires et coordonnées, il est possible d'avancer sur un objectif commun et d'obtenir satisfaction. C'est ce que la CFDT Dassault Aviation explique régulièrement aux autres organisations, notamment au moment de la Négociation Annuelle Obligatoire.